

pas de troupes, nous n'exercerons guère d'influence. Qui s'occupe de ceux qui donnent des conseils gratuits? Qui se souciera de nous si nous nous payons de mots au lieu d'offrir notre concours? Si nous voulons exercer une grande influence au sein de l'OTAN, nous devons au moins y maintenir notre effectif actuel. Somme toute, nos forces de l'OTAN ne représentent que 10 p. 100 de notre effectif militaire global. Nos forces armées comptent environ 100,000 hommes, dit-on. Seul le Danemark consacre à la défense une proportion plus faible de son produit national brut que le Canada: 2.6 p. 100, contre 2.7 p. 100.

• (5.40 p.m.)

Nous pouvons avoir de l'influence, en tant que membre de l'OTAN. Nous ne serions pas membres de la commission de désarmement des 18 nations aux Nations Unies, si nous ne faisons pas partie de l'OTAN. Si nous voulons influencer sur les modalités de la détente à laquelle les États-Unis veulent aboutir avec la Russie, nous n'y réussirons pas en retirant nos troupes. J'ai eu un peu affaire avec les Russes. Vous ne pouvez discuter avec l'Union soviétique si vous faites preuve de faiblesse. C'est quelque chose qu'elle ne comprend pas.

Les Canadiens jouissent d'une bonne réputation et de la confiance des autres. Nos opinions sont hautement prisées à l'étranger. Si nous réduisons nos forces au sein de l'OTAN, nous risquons de les voir remplacées par des effectifs allemands. Les Allemands n'ont pas caché ce projet. On nous dit que l'Union soviétique s'alarmerait beaucoup d'un réarmement allemand, même modéré. Cela pourrait pousser l'Union soviétique à tenter une malencontreuse intervention. Nous ne voulons pas être responsables d'accroître les dangers de guerre.

La réduction de nos effectifs en ce moment pourrait devenir contagieuse, et d'autres pays pourraient suivre notre exemple. Ce serait jouer le jeu de l'URSS, qui s'efforce de faire passer l'OTAN pour une force commandée par les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest.

Enfin, si nous devons avoir une force militaire, où pourrait-on mieux en employer le dixième qu'à maintenir la paix là où se trouve le principal point de friction entre les deux plus grandes puissances du monde? Si elles se déclaraient la guerre, le Canada pourrait être anéanti. Nous pourrions affecter 85 p. 100 de nos effectifs au maintien de la paix de l'ONU et à la défense de l'Arctique canadien, je ne sais trop contre qui, et d'autres territoires.

Le premier ministre (M. Trudeau) et d'autres porte-parole du gouvernement nous ont servi toutes sortes de généralités et de lieux communs, mais sans donner de motif plausi-

ble pour justifier la réduction de nos effectifs au sein de l'OTAN.

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu du Sénat un message l'informant que le Sénat avait adopté sans aucun changement l'amendement apporté par la Chambre des communes au bill S-28, modifiant la loi sur les associations coopératives de crédit.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

MOTION D'ADHÉSION À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion suivante du très honorable M. Trudeau:

Que cette Chambre appuie la politique du gouvernement touchant le maintien de la participation du Canada à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ainsi que l'intention du gouvernement de prendre, à brève échéance et, de concert avec les alliés du Canada, des mesures pour opérer, selon un plan établi et par étapes, une réduction des effectifs des Forces canadiennes en Europe.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Comme plusieurs de ceux qui ont déjà pris part ou qui prendront part à ce débat, je suis déjà rentré d'un voyage en Europe, où j'ai accompagné le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Je voudrais dire tout d'abord que partout où nous sommes allés, on nous a assurés que les forces canadiennes, qu'elles soient en mission pour l'OTAN ou qu'elles tiennent le rôle de force de maintien de la paix, font honneur au Canada. Je tiens à bien préciser que même si je propose un rôle entièrement nouveau pour les forces canadiennes, je crois que, s'ils sont bien orientés, les services armés du Canada peuvent faire un apport extrêmement important en vue de sauvegarder la sécurité du Canada et du monde.

Le problème fondamental qui se pose en matière de défense est celui de l'utilisation optimale des ressources dont nous disposons afin d'assurer la sécurité du Canada et du monde. La sécurité du Canada est liée à la sécurité du monde; on ne saurait les dissocier. On ne peut acheter la sécurité en accumulant des troupes dans une forteresse sur le continent nord-américain, alors que, dans le reste du monde, règnent le chaos et l'insécurité.

Le reproche que nous faisons au gouvernement actuel concernant sa politique de